

Service instructeur
Service Patrimoine et Conservation

N°

Service consulté

SOUTIEN DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE ET ALSATIQUES

Résumé : Dans le cadre de nos interventions en faveur de l'animation et de la valorisation du patrimoine, il vous est proposé d'allouer à des structures partenaires, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 18 860 €.

1- Soutien à l'animation du patrimoine

La Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné quatre demandes d'aides financières relatives à l'animation du patrimoine. Elle a donné un avis favorable à l'ensemble de ces demandes. Les bénéficiaires vous sont détaillés ci-après.

- **Association des Autocars Anciens de France**

Parmi les éléments des collections de l'Ecomusée d'Alsace figurent **dix-sept autocars de tourisme stockés dans les halles à chlorure du Carreau Rodolphe**. L'Ecomusée d'Alsace ne dispose pas de moyens pour conserver, restaurer et préserver ces véhicules. Ceux-ci connaissent depuis plusieurs années une **dégradation qui s'accélère du fait des conditions de stockage inadaptées et d'actions de vandalisme** répétées sur le site du Carreau Rodolphe.

En relation avec **plusieurs associations dont l'objectif est la préservation des autocars anciens**, l'Ecomusée d'Alsace est en situation de céder aujourd'hui la propriété de ces autocars de tourisme, dès lors qu'elles en organisent l'enlèvement. Ces associations ont élaboré un **vrai projet de sauvegarde pour treize autocars en raison de leur rareté**, quatre ayant été exclus de la proposition de reprise (faute d'intérêt suffisant).

Une expertise réalisée sur place a permis aux associations de diagnostiquer qu'aucun véhicule n'est en mesure de démarrer. D'importants moyens devront être mobilisés pour préparer et évacuer ces véhicules de leur lieu de stockage actuel. Chaque association enverra sur place plusieurs personnes, dont des bénévoles, mais aussi des professionnels qu'il va falloir rémunérer. Le déplacement de ces personnes, parfois de très loin, va entraîner des coûts tant en carburant, péages d'autoroute, repas qu'en nuitées sur place.

Le coût total de ces travaux de remise en état des véhicules et de leur enlèvement a été chiffré par les associations à la somme de 33 846 € répartis comme suit :

> A la charge des associations (main d'œuvre des bénévoles et des professionnels) : 13 131 €

> A la charge des collectivités (Région Alsace et Département du Haut-Rhin) : 20 715 € (soit 10 357,50 € par collectivité).

L'Association des Autocars Anciens de France a été mandatée par les quatre autres associations pour solliciter auprès de la Région Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin des aides pour procéder à l'enlèvement et au transport de ces véhicules. Il est à noter que la Région Alsace a déjà approuvé sa participation.

Il est donc proposé d'allouer la somme de **10 360 €** à l'Association des Autocars Anciens de France.

- **Association Mémoire des Images Réanimées d'Alsace (MIRA)**

Dans le cadre de son projet « Films inédits d'Alsace », l'association MIRA procède actuellement à une **démarche de collecte et de conservation des films de famille, d'entreprise, d'associations et autres, concernant notre région**. Elle considère à juste titre que ces images font partie du patrimoine alsacien et peuvent représenter une source d'information historique essentielle.

L'ambition de MIRA est de **constituer une banque de données numériques rassemblant le patrimoine cinématographique alsacien**, à commencer par les films amateurs, et d'aboutir ainsi à la création d'une Cinémathèque Numérique d'Alsace.

Afin de faire connaître son action et de mobiliser les Haut-Rhinois autour de son projet, l'association envisage notamment d'organiser des projections dans notre département.

Le Conseil Général du Haut-Rhin, à l'instar de celui du Bas-Rhin, a été sollicité à hauteur de 5 000 € pour contribuer à cette démarche de conservation et de valorisation de notre patrimoine cinématographique. Compte tenu des disponibilités budgétaires, **il vous est proposé de lui octroyer un soutien de 2 500 € et de lui faire bénéficier, au fil de la mise en œuvre de son projet, de l'expertise des Archives Départementales.**

- **Association « Pèlerinage TAMBOV »**

L'association Pèlerinage TAMBOV a pour vocation **d'entretenir le souvenir et la mémoire des Alsaciens incorporés de force pendant la Seconde Guerre Mondiale et détenus dans le camp 188 de TAMBOV**, devenu aujourd'hui le lieu emblématique de ce douloureux épisode de notre histoire.

Parmi les initiatives et actions menées par l'association, figurent notamment des voyages sur place qui permettent aux familles de se recueillir sur la tombe d'un parent ou d'un proche, ainsi que des rencontres périodiques entre jeunes Russes, Allemands et Alsaciens, afin de consolider les relations amicales entre nos trois pays.

Compte tenu de l'intérêt présenté par ces actions au regard de notre politique mémorielle, il vous est proposé de répondre à la sollicitation de l'association

Pèlerinage TAMBOV et de lui allouer une **subvention de fonctionnement de 2 500 € pour l'année 2011.**

- **Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace**

Afin d'assurer la préservation et la valorisation de notre culture régionale, l'Institut des Arts et Traditions Populaires tient chaque année à honorer et à récompenser des personnalités qui oeuvrent dans les domaines littéraires, artistiques, scientifiques, économiques et sociologiques en décernant les « **Bretzels d'Or** » avec diplômes, médailles et trophées. Quelques 300 prix ont déjà été attribués à ce jour.

Il vous est proposé de reconduire en 2011, le **soutien traditionnel de notre collectivité à cette manifestation emblématique, à savoir 1 000 €.**

- **Société d'Histoire « Les Amis de Sultz »**

La Société d'Histoire « Les Amis de Sultz » a organisé en 2010 une exposition exceptionnelle consacrée à la Famille d'Anthès, une dynastie de maîtres de forge à l'aube de l'industrialisation en Alsace qui marqua non seulement l'histoire de la Commune de Sultz, mais également celle de notre région et du grand Est. A cette occasion, elle édita un catalogue raisonné pour lequel elle sollicite un soutien au titre de notre politique d'aide en faveur des sociétés d'histoire.

Il vous est donc proposé d'accorder une subvention de **500 € en faveur de la Société d'Histoire « Les Amis de Sultz »** pour cette publication.

La Commission de la Culture et du Patrimoine a proposé de financer ces dossiers pour un montant total d'aides de **16 860 €** à prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget départemental 2011, sur la ligne « Soutien à l'animation du Patrimoine » : Programme D711 Imputations 65-312-6574-2277-014.

2- Soutien à l'édition et à la promotion d'alsatiques

Ce dispositif vise à apporter le soutien du Département à l'édition d'ouvrages méritant l'attention du public et des médias haut-rhinois, ayant pour cadre notre département et ses territoires, et pour thème, son patrimoine culturel, historique et contemporain.

Deux projets nous ont été adressés cette année :

- la Fédération Nationale des Patriotes Réfractaires à l'Annexion de Fait (PRAF-GERAL), pour l'édition d'un livre commémorant le 70^{ème} anniversaire des expulsions de mosellans et d'alsaciens en 1940 ;

- l'Association NOTA BENE, pour l'édition d'un livre recueil de la parole des anciens ouvriers de la SACM (Société Alsacienne de Constructions Mécaniques).

Il vous est proposé d'attribuer **un soutien de 1 000 € à chacune de ces associations.**

* * * *

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

1) d'allouer des subventions de fonctionnement d'un montant total de **16 860 €** au titre du Soutien à l'animation du Patrimoine, répartis comme suit :

➤ Association des Autocars Anciens de France	10 360 €
➤ Association Mémoire des Images Réanimées d'Alsace	2 500 €
➤ Association « Pèlerinage TAMBOV »	2 500 €
➤ Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace	1 000 €
➤ Société d'Histoire « Les Amis de Soultz »	500 €

A prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2011 sur la ligne « Soutien à l'Animation du Patrimoine » : Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014.

2) d'allouer un soutien de **2 000 €** au titre de l'édition et de la promotion d'alsatiques, soit :

➤ Fédération Nationale PRAF-GERAL	1 000 €
➤ Association Nota Bene	1 000 €

A prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget départemental 2011 sur la ligne « Prix Auteurs d'Alsatiques » : Programme D611 Imputation 67-30-6713-2276-014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER